

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21558 - 80ÈME ANNÉE

Élections européennes

Réunion du collectif électoral de Cilaos

Cette rencontre a soulevé des questions qui nécessitent de revenir sur les relations entre l'Union et La Réunion. Voici un bref résumé.

Samedi après-midi, Elie Hoarau et Ary Yée Chong Tchi Kan ont animé le collectif électoral de Cilaos, en présence d'une vingtaine de camarades. À une semaine du scrutin, les échanges ont porté sur l'importance de continuer l'œuvre de Paul Vergès, premier Réunionnais élu au Parlement européen, en 1979.

En effet, l'Union européenne est un projet visant à unir des pays voisins, des puissances économiques, pour en faire un grand marché sans frontière. Dès son élection, Paul Vergès s'est attaché à rechercher comment protéger nos petites économies, sous développées, éloignées et cumulant de nombreux défis. De-là est née la notion de RUP (Région Ultra-Périphérique), inscrite dans la Constitution et qui nous permet d'avoir des fonds exceptionnels, directement.

Au bout de 4 décennies, les RUP sont menacées dans leur existence. L'an dernier, une réflexion menée au Parlement européen a reconnu nos retards et a conclu à la nécessité de créer un Institut Européen des territoires défavorisés.

La suppression de notre quota sucrier et du prix garanti aux agriculteurs, votée en 2015 et appliquée en 2017, a été le premier coup de poignard porté à notre spécificité. Les 300 000 tonnes de sucre étaient un filet de sécurité, alors que le prix supérieur au cours mondial était conforme au coût de revient. À cette allure, La Réunion finira comme importateur du sucre. L'attaque portée contre l'Octroi de Mer relève de la même volonté de livrer notre économie à la concurrence mondiale et à la politique ultralibérale de Bruxelles. Faire croire que cela conduira à la baisse des prix est une supercherie pour tromper la population.

On peut citer aussi d'autres failles du système de gouvernance. Des Accords de Partenariats Économiques sont passés avec nos voisins sans la présence d'un Réunionnais pour défendre nos intérêts. C'est Bruxelles qui accorde des licences de pêche



Une partie du collectif autour de Elie et Ary.

aux milliers de bateaux étrangers très actifs dans notre voisinage. Nos professionnels atteignent péniblement les 5 % des prises totales dans la zone. Sur un autre plan, les financements fléchés depuis Bruxelles sont inadaptés aux besoins identifiés sur le terrain. Il faut augmenter les 300 millions d'aides annuelles et laisser aux instances réunionnaises le soin de répartir les fonds alloués.

Ary Yée Chong Tchi Kan a expliqué les engagements pris avec le PCF et Léon Deffontaines pour porter nos revendications. Nous sommes d'accord sur les grandes thématiques du social, du travail et de la paix. Placé à la 13e place sur la liste de 81 noms, il a expliqué l'importance d'identifier le bon bulletin depuis la maison pour éviter le stress du dernier moment. C'est d'ailleurs ce qu'il a dit dans différents médias cette semaine.

En bref, il faut non seulement renforcer les RUP, transférer de nouvelles compétences mais aussi responsabiliser les différents acteurs.

Correspondant

196e anniversaire de l'arrivée du premier bateau transportant des « engagés » venus d'Inde

Hommage aux Indiens devenus Réunionnais

Ce 2 juin eut lieu au Barachois une cérémonie à l'occasion du 196e anniversaire de l'arrivée des premiers immigrés indiens venus sous le régime de l'engagisme. Cet événement eut lieu devant la stèle inaugurée par Paul Vergès et le consul de l'Inde à l'époque, et en présence du Consul de l'Inde : Bhupendra Singh, de la maire de Saint-Denis, Ericka Bareigts, d'un élu du Conseil départemental, Gilles Hubert, du président du groupe interreligieux, Daniel Minienpoullé, et du président de la Fédération tamoule de La Réunion : Jean Luc Amaravady.

Le 3 juin 1828 arrivèrent à La Réunion les 15 premiers immigrés indiens venus sous le régime de l'engagisme. Ils étaient arrivés pour expérimenter comment il était possible pour les esclavagistes de faire travailler des personnes qui étaient considérées comme des êtres humains, et dont la culture et la religion devaient être respectées. La traite était alors interdite, et l'esclavage allait l'être dans 20 ans. Par la suite, des dizaines de milliers d'immigrés d'Inde arrivèrent pour développer la canne à sucre et pallier au refus des anciens esclaves de travailler toujours dans les mêmes conditions avec un maître devenu patron. Une cérémonie eut lieu ce 2 juin au Barachois devant la stèle inaugurée par Paul Vergès, rendant hommage à ces Indiens qui devinrent des Réunionnais d'origine indienne, puis des Réunionnais.

Il y eut tout d'abord un rappel historique par Jean-Pierre Victoire, voici de larges extraits :

« Quand la Turquoise quitte St. Denis, le 22 décembre 1827, le Commandant Prévost de Langristin est porteur d'une double mission décidée en conseil privé le 6 décembre : solliciter auprès de l'administrateur des établissements Français de l'Inde, monsieur Eugène Desbassyns, le recrutement de 15 ouvriers maçons stucqueurs et briquetiers pour l'entretien de la route royale, en provenance de Yanaon, et prendre des renseignements sur la possibilité d'attirer des Indiens qui seraient employés par les habitants pour des travaux de culture et de sucrerie.

Cette décision de recruter en Inde des travailleurs libres, on la doit au pragmatisme de Betting de Lancastral : elle doit non seulement pallier à la situation aggravante du manque de main-d'œuvre suite à l'arrêt de la traite négrière en 1824 ; pour lui cette expé-

rimentation du travail libre dans un système esclavagiste est un moyen de démontrer que nous pourrions nous passer du travail contraint non-rémunéré sans mettre en péril l'économie de la Colonie au moment où les voix abolitionnistes se font de plus en plus entendre.

Arrivée à Yanaon, le recrutement des ouvriers qualifiés va s'avérer impossible, ces derniers refusant de s'engager pour travailler à moins de 5 francs par jour. La Turquoise ne ramènera donc à son bord que 15 parias manœuvres télougous.

Avant leur départ, ils auront contracté un contrat d'engagement pour 3 ans, avec un certain nombre de garanties : un salaire de 7 roupies (16,80 frs) par mois, 8 jours pour construire leur paillette sur un terrain convenable avec les matériaux fournis, la nourriture et les vêtements à charge des propriétaires, 3 heures de repos quotidien entre le levé et le couché du soleil, leur séparation avec les Noirs esclaves dans les travaux, et surtout la liberté de pratiquer leur culte.

Un long voyage de pratiquement 11 semaines pour ces pionniers de ceux qu'on va appeler « les engagés du sucre ». Leur rendre hommage, c'est aussi ne pas oublier leurs noms :

- Gony Paty Palalou, 45 ans
- Corouconda Pei Tincadou, 25 ans
- Taddy Pouligadou, 28 ans
- Melam Circadou, 25 ans
- Corouconda China Vincadou, 18 ans
- Counicha Bassavadou, 20 ans
- Bandy Tangadou, 20 ans
- Katiky Tatikadou, 19 ans
- Bourty Chinnigadou, 20 ans
- Condipaty Chitigadou, 20 ans
- Chinom Atigadou, 22 ans
- Bourty China Vincadou, 18 ans
- Goutourou Gangadou, 21 ans
- Janny Pilli Vencadou, 22 ans
- Chinta Soubadou, le plus jeune, 15 ans

Huit d'entre eux ont laissé leur femme pour tenter l'aventure et ils sont rentrés à la fin de leur engagement comme tout le reste du groupe, sauf Katiky Taidigadou dont le décès est constaté le 22 mars 1830 sur l'habitation Gamin à Sainte-Marie.

Ce premier essai se révélera concluant et les négociants vont commencer à recruter en masse dans les

comptoirs de l'Inde avec toutes les dérives que l'appât du gain va entraîner.

Plus de 1200 engagés du sucre vont ainsi arriver sur notre île de juin à décembre 1829, dont le plus important convoi comportera 301 Indiens recrutés à Yanon.

Ces nombreuses arrivées exigeront un cadre réglementaire plus officiel et c'est le 3 juillet 1829, treize mois jour pour jour après l'arrivée de ces 15 premiers engagés du sucre qu'un arrêté sera pris, qui servira de base à tous les autres règlements jusqu'à la suspension des recrutements en novembre 1882.

Rendre hommage à ces 15 pionniers, c'est aussi ne pas oublier les dizaines de milliers d'autres qui ont suivi et qui par leur résistance culturelle et culturelle ont façonné cette société remplie de dialogue permanent, de respect de la part de chacun, cette société qui est la notre aujourd'hui et que nous devons préserver ».

Jean Luc Amaravady, président de la Fédération tamoule, fit ensuite un discours dont voici le contenu :

« En cette rade du Barchois, comme vous l'a précisé Jean Pierre, le bateau de la Turquoise avec à son bord 15 primo travailleurs engagés indiens ont été débarqués, venus du bassin dravidien, et plus particulièrement de l'Andra Pradesh que l'on nomme donc les télingas.

Cette date qui nous réunit en ce dimanche ensoleillé m'interroge sur ce qu'est l'Histoire, si ce n'était qu'une simple accumulation de dates au fil des petites histoires vécues ou subies par des femmes et des hommes dont certains sont passés à la postérité mais aussi lourdes de sens pour tant d'autres restés malheureusement dans l'anonymat le plus total.

Notre système éducatif étant trop autocentré sur l'Europe et l'occident, nous n'avons pas eu le privilège de nous imprégner des autres pages de notre jeune histoire Réunionnaise. Par contre nous sommes incollables sur les différentes monarchies occidentales, les guerres mondiales, les conflits, etc. Cela laisse à réfléchir n'est-ce pas ?

Il n'y a pas à mes yeux de grande Histoire ou de petite Histoire, il y a l'HISTOIRE avec un grand H !

Et même si cela peut paraître anodin, nous continuons à l'écrire toutes et tous ce dimanche en résonance au 3 juin 1828, soit il y a 196 années de cela.

Cette date nous fait voyager au plus loin de notre

imaginaire, aux rêves de nos ancêtres, à leurs dures conditions vie, à leur périlleux voyage voguant dans les cales des bateaux sur l'océan Indien.

Ce premier convoi officiel d'engagés indiens, fut donc le début d'un processus qui a duré 54 années ayant transporté près de 120 000 Indiennes et Indiens à quitter leur pays pour tenter une aventure qui leur semblait peut-être belle mais qui, malheureusement, s'est avérée n'être qu'une forme d'esclavage déguisé. Je me tiens devant vous, avec beaucoup d'émotion, en ma qualité de descendant d'engagé indien dont les ancêtres ont, eux-aussi, quitté l'Inde pour un horizon incertain.

Qu'avaient-ils en tête au moment de s'engager et de quitter leur pays d'origine vers une destination inconnue ? Quels étaient leurs rêves mais aussi leurs craintes au moment d'embarquer sur les navires qui les conduiraient si loin de chez eux ? Qu'ont-ils ressenti en débarquant sur nos côtes et qu'ont-ils pu éprouver lorsque la réalité s'est finalement avérée bien différente de celle qui leur avait été avancée au départ ? Tant d'interrogations qui font voyager notre imaginaire.

Se souvenir par devoir de mémoire, par respect, pour transmettre, pour ne plus reproduire mais surtout construire notre jeune histoire sans aigreur, ni honte mais avec la fierté d'être aujourd'hui ce que nous sommes grâce à leur souffrance. Sur notre long chemin du savoir, il nous faudra chaque année grâce aux femmes et hommes qui font le choix de garder vivante cette page de notre Mémoire collective dans leur cœur, partager ces émotions, cette mémoire auprès des jeunes générations. »

Au nom de la Fédération Tamoule, je tiens à saluer le travail de recherche mené par nos chercheurs, nos historiennes et historiens réunionnais qui nous permet d'apprendre, de définir de marqueurs historiques, d'écrire chaque jour les pans entiers de l'histoire Réunionnaise.

Assumons notre passé, assumons nos apports quels qu'ils soient, assumons notre jeune Histoire Réunionnaise, et soyons en fiers ! »

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Kanaki-Nouvel Calédonie : léta dirzanss ziska 10 zyin

Mézami dann la Kanaki-nouvèl Calédonie la pé la pankor rovni — konm mwin la di Zorro la parti laba, Zorro la rotourn son kaz é konm zot i koné la pé lé pankor la. Normal bann kanak i méfyé mové l'intanssion lo Prézidan La franss. Normal cha éshodé la pèr lo fré.

Normal galman pars La franss i gingn pa rèss son plass : kan la popilassion i rode in l'arbite pou vréman, li trouv an fass li in larbite volèr, in moune i fé l'alyanss konte lo pèp kanak avèk toute sak lo gouvèrnman Pierre Messmer la lèss konm mové konsékanss pou bann kanak mé galman pou bann kalédonien an zénéral.

Kan téi falé d'ète prudan, pétète in pé malin, épi konm i di évite mète luil dsu lo fé, la politik gro doi l'amène droite dann l'afrontman avèk an pliss in sityassion internassyonal lé pi ditou favorab la politik franssèz.

Opliss i sava, opliss la politik i suiv sète Messmer va éshoué é sak i suiv se politik-la va éshoué galman. A biensir Gouvèrnman La franss lé tanté par la répréssion, par la tronpri... Zot lé tanté prezante lo problèm konm li lé pa mé antanssion lizolman internassyonal — La franss lé riskab artrouv ali konm L'anglètèr dann l'afèr GB/Maurice avèk an prime in késtyon kanak pou sèye régl mé san kapassité vréman épi san lintélizanss lo zé.

A bon antandèr salu !

Justin